80 60 02 SRPV PICARDIE GRANDES CULTURES

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

Imprimerie SRPV : Directeur Gérant B. MATHON ISSN 0757 6609 CPPAP 1823AD

Bulletin technique N°29 du 23 novembre 1994

CEREALES — *- Pucerons : légère progression des populations en parcelle.*

CEREALES

Stade : Levée à 3 talles.

☙ RAVAGEURS :

Pucerons :
Les plus fortes populations de pucerons restent observées sur les semis antérieurs au 10 octobre. Après cette date, leur présence en parcelle reste variable, mais on note parfois des parcelles avec environ 10 % de pieds colonisés par au moins un puceron.

LIEU	CULTURE	STADE	% de pieds colonisés
Nampcel	BLE	2 F	R.A.S.
Ormoy le Davien	COLZA	20 cm	R.A.S.
Grand Fresnoy	BLE	2 F	R.A.S.
Grand Fresnoy	COLZA	20 cm	R.A.S.
Ferme de la Faloise - Attichy	BLE	3 F	Ailés 5
Bouillancy	COLZA	B 8	R.A.S.
Nanteuil	BLE	3 F	R.A.S.
Boves	BLE	3 F	10

NOS CONSEILS :
- Ne traitez pas systématiquement.
- Faites une situation de vos parcelles en observant, aux heures les plus chaudes de la journée, 5 X 10 pieds consécutifs.
- Envisagez un traitement si plus de 10 % des pieds sont porteurs d'au moins un puceron.

Oscinies :
Dans quelques situations (autour d'Amiens et de Beauvais), on observe des symptômes d'Oscinies. La feuille centrale se flétrit, jaunit et se dessèche. Le dégât le plus caractéristique se situe au stade 2 feuilles. On trouve l'asticot à la base, près du plateau de tallage.

NOS CONSEILS :
Les récentes études menées par notre Service démontrent qu'aucune intervention insecticide n'est justifiée. La céréale dispose d'un fort pouvoir de compensation, car le ravageur n'affecte en général que le maitre brin.

Limaces :
Quelques dégâts encore çà et là.

RAPPEL :
Il est nécessaire d'intervenir dès que vous observez des débuts d'attaques, ou mieux, des cadavres dans vos pièges à appâts.

☙ MALADIES :

Beaucoup d'Oïdium en parcelle sur variétés sensibles.

NOS CONSEILS :
Nous rappelons une fois de plus q'aucun fongicide à l'automne ne se justifie (aucune valorisation). L'Oïdium régressera de lui même à la venue de l'hiver.

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
Allée de la Croix Rompue - 518, rue St Fuscien
80094 AMIENS CEDEX 3
Tél. 22 33 55 97
Fax 22 33 55 56



P 88